|  |
| --- |
| DIRECTION DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE ET ECOLOGIQUE, DE LA VIE ASSOCIATIVE  ET DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES  **Compte rendu**  **Réunion plénière Comité des habitants « Au pied de la Gardiole »**  **Le 21 décembre 2023 à 18h30, salle Voltaire** |



**Présents :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Elus | L. Linares  JL. Bonneric | 2e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l’aménagement durable et à la transition démocratique  Conseiller municipal délégué à la ville citoyenne |
| Cabinet du Maire | JF. Arnault-Vincent | Directeur de cabinet adjoint |
| Administration | S. Durand  C. Guesnier | Directrice de la transition démocratique et écologique, de la vie associative et de la gestion des risques naturels et technologiques.  Chargé de la transition démocratique |
| Habitants | 6 membres | Dont une animatrice référente |

**Ordre du jour**

1. Points soumis à l’ordre du jour par les membres du comité
   1. Bilan et perspectives de la manifestation « Art’mateur »
   2. Projet de réhabiliter les armoires à lire
   3. Projet de planter des arbres
2. Echanges entre les membres habitants et les élus

**Préambule**

M. Linares précise les principes des réunions plénières et rappelle le [cadre général de la démocratie participative et ses dispositifs](file:///\\flpdata\data$\POLE%20PSC\DTDEVA\TRA_DEM\Comites_habitants\plenieres_CH\%5blien%20hypertexte%20page%20de%20présentation%20DPL%5d) locaux (démocratie par instance, démocratie par projet, démocratie de proximité, budget participatif, réunions thématiques, réunions de concertation …). Elle doit permettre d’améliorer le vivre ensemble et de proposer des réponses aux enjeux d’aujourd‘hui et de demain. Pas d'obligation de résultats mais de moyens : service et locaux dédiés pour accompagner les habitants investis, budget de 2000€, liberté de la fréquence des réunions, engagement de réunions plénières semestrielles en présence des élus…. M. Linares opère enfin un bref rappel des [règles de fonctionnement des nouveaux comités habitants](https://www.frontignan.fr/contenus/uploads/2022/10/Charte-comite%CC%81-des-habitants-VDEF1.pdf).

1. **Points soumis à l’ordre du jour par les membres du comité**
   1. **Bilan et perspectives de la manifestation « Art’mateur »**

L’action a remporté un vif succès tant du point de vue des organisateurs des exposants que du public, et ce malgré le peu de temps de préparation. Cette action fut effectivement décidée conjointement avec le comité d’habitants de la Vigne au Canal, au début de l’été. Les avis remis dans la boîte à idées mise à disposition sont très positifs. Le comité souhaite reconduire cet évènement.

Les membres exposent quelques aspects à améliorer :

- Les retours des exposants déplorant le fait de ne pas pouvoir vendre leur production ;

- Les modalités d’inscription centralisées au niveau du service transition démocratique peuvent être un frein. Les coordonnées personnelles des membres des comités d’habitants ne pouvant pas figurer sur les outils de communication ; il est nécessaire d’envisager des inscriptions à 2 niveaux : par les animateurs référents (dans le cadre de relations directes) et par le service municipal ;

- Au niveau des animations, essayer d’associer les écoles des 2 quartiers et pour des démonstrations musicales, faire participer des habitants ;

- Il faudra préciser davantage les besoins en matériel (grilles, sono…) ;

- Le lieu était propice mais comme en 2024 il est prévu des travaux d’extension du gymnase Ferrari, il faut penser à un autre endroit, l’esplanade des Terres Blanches par exemple ;

- Formaliser un programme plus précis des animations avec une possibilité offerte de démonstration aux exposants.

- Prévoir une réunion assez tôt en 2024 ;

- Inclure davantage les habitants des quartiers Calmette et Pasteur.

M. Linares souligne le dynamisme et la belle énergie de cette manifestation qui crée des nouvelles rencontres et pas seulement entre les habitants d’un même quartier.

Concernant le choix ou non de mettre en place une vente réglementée : les élus rappellent que les particuliers, non-inscrits au registre du commerce et des sociétés, ne sont autorisés à participer qu’à deux ventes au déballage par an au maximum où ils ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés (cas des brocantes et vide-greniers). Les élus soulignent par ailleurs que c’était la volonté initiale des membres de proposer à des amateurs d’exposer leur production. Faire évoluer la manifestation pour des professionnels relève du choix des membres du comité ; sachant que cela changerait la philosophie initiale. C’est à discuter avec les membres du comité de quartier de la Vigne au Canal avec qui la manifestation est organisée puisqu’ils ont exprimé souhaiter rester sur une action de valorisation des productions réalisées par des artistes amateurs.

Il sera aussi intéressant de mieux préciser quels habitants cet évènement veut cibler : les habitants du quartier, les habitants d’autres quartiers ou d’autres villes ?

Les élus proposent qu’une édition du journal FLP soit consacrée aux bilans des manifestations des comités d’habitants afin de booster la communication autour des prochains événements 2024 et de les inscrire de façon pérenne dans le calendrier des manifestations sur la ville.

1. **Projet de réhabiliter les armoires à lire**

Suite à la dégradation des armoires à lire, le comité souhaite qu’elles soient renouvelées. Ce pourrait être l’occasion d’en mettre davantage aussi ; certains secteurs de la ville n’en n’ont pas.

Les élus expliquent que l’installation de ce mobilier particulier présente des contraintes techniques. Les réfrigérateurs ont l’avantage d’être imperméables mais nécessitent une intervention technique spécifique (retrait du gaz contenu). Leur restauration avec customisation à définir freinerait possiblement leur détérioration. On pourrait associer quelques artistes amateurs et pourquoi pas lors de la manifestation « Art’mateur » ou le « FIRN » pour participer à leur décoration. La réflexion sur leur positionnement est aussi à croiser avec celle sur les panneaux dédiés aux comités qui est en cours. Les services vont travailler ce dossier et revenir vers vous.

1. **Projet de planter des arbres**

Il a été envisagé deux endroits de plantations : au niveau du parking du gymnase Karabatic et sur l’avenue de la Gardiole avec l’objectif de rendre ces espaces plus agréables et végétalisés. L’idée initiale était que la Ville fournisse les arbres et les plantent et que les habitants soient autonomes pour l’arrosage nécessaire au moins les premières années. La mairie pourrait faciliter l’accès à des points d’eau par la mise en place de récupérateurs, par exemple. Un travail technique a été engagé avec les services au printemps dernier sur le choix des essences notamment. A cette suite, les membres du comité initialement volontaires pour ce projet n’étaient pas présents lors de la dernière réunion plénière. Le travail est à reprendre. La décision est prise collectivement ce jour d’aménager en premier l’avenue de la Gardiole.

1. **Echanges entre les membres habitants et les élus**

Question de circulation

Le marquage du Stop avenue des Carrières est à peine visible, de même que certains passages piétons.

Il y a toujours de la dangerosité, en l’absence de trottoirs, dans le virage de la rue du Miradou. Les élus expliquent les difficultés sur ce secteur avec un propriétaire qui refuse de céder une bande de sa propriété nécessaire pour une sécurisation du cheminement piéton. Le service juridique sera à nouveau consulté.

Point panneaux comité habitants

Concernant la modification des panneaux, il est proposé d’insérer, en recto verso, une rubrique « informations-petites annonces des habitants » en sus de la présentation et du plan délimitant le nouveau périmètre des comités et pour chaque face. Il est envisagé de mettre en place deux panneaux dans le périmètre de chaque comité d’habitants.

Les visuels et leur implantation sont en cours d’élaboration avec le service communication.

Problématique du ramassage des déchets dans les espaces verts

Concernant une problématique de déchets sur les espaces végétalisés, il est rappelé qu’il y a bien un service municipal en charge de l’entretien des espaces verts mais que la gestion des déchets est une compétence de Sète Agglopôle Méditerranée. Pour une plus grande réactivité, la Ville mène une réflexion sur une équipe mobile pour gérer notamment les dépôts sauvages.